Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – septembre 2020

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur: The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 808 684,50 \$
Date d'octroi du contrat : 27 juin 2019
Date de livraison : 16 novembre 2020

Numéro d'enregistrement: POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English





Résumé

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d'information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macroniveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 2 et le 29 septembre 2020 dans de nombreuses localités du pays, au Canada



atlantique, au Québec, en Ontario, dans les Prairies, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-après.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada, a surtout porté sur la COVID-19. La recherche a permis d'examiner de près une foule de questions connexes, notamment ce que les Canadiens entendaient aux nouvelles à ce sujet, leur opinion concernant le degré de maîtrise de la pandémie, l'évolution de leurs comportements, et les points d'intersection entre la COVID-19 et l'économie, en particulier les aides financières fédérales et la transition de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) à l'assurance-emploi. Des discussions ont aussi eu lieu dans certains groupes représentant des segments précis de la population, par exemple les parents, pour savoir ce qu'ils pensaient du retour en classe de leurs enfants.

Outre les questions liées à la pandémie, la discussion a englobé d'autres sujets tels que la crise des opioïdes, l'assurance-médicaments, les questions autochtones et le discours du Trône. Au cours du mois, on a également testé auprès des participants plusieurs concepts créatifs visant à promouvoir la vaccination contre la grippe saisonnière et, auprès des parents, une série de concepts axés sur la vaccination des enfants.

Il convient de souligner que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d'une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l'ensemble de la population à l'étude avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible

- Résidents canadiens de 18 ans et plus.
- Les groupes ont été formés en fonction du lieu.
- Certains groupes se composaient de répondants appartenant à des sous-groupes de la population, par exemple des femmes enceintes ou espérant tomber enceinte dans la prochaine année, des parents de jeunes enfants et des enfants d'âge scolaire, des aînés âgés de 55 ans ou plus, des personnes autochtones et des bénéficiaires de la PCU.

Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
- Trois groupes de discussion se composaient de membres de la population générale habitant respectivement : de grandes villes du Canada atlantique, de petites villes du Québec et les bassesterres continentales de la Colombie-Britannique.
- Les huit autres groupes réunissaient des participants appartenant à des sous-groupes particuliers, soit :



- Des femmes enceintes ou qui espèrent tomber enceintes d'ici un an ainsi que des parents d'enfants de 6 ans ou moins habitant de grandes villes de l'Ontario et de grandes villes francophones;
- Des parents ayant des enfants d'âge scolaire habitant de grandes villes de la Saskatchewan et des villes de taille moyenne de l'Ontario;
- Des Autochtones habitant à Winnipeg ou dans la région de la capitale nationale (RCN);
- Des bénéficiaires de la PCU habitant la Grande région de Montréal (GRM) et la Région du Grand Toronto (RGT);
- o Des aînés de villes de taille moyenne du Québec et de grandes villes de l'Alberta.
- Les discussions de groupe tenues au Québec et auprès de francophones (habitant à Winnipeg/Saint-Boniface, au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario) se sont déroulées en français, alors que toutes les autres ont eu lieu en anglais.
- Pour ce cycle, toutes les rencontres ont eu lieu en ligne.
- Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe, afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
- Dans l'ensemble des lieux, 80 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
- Chaque participant a perçu des honoraires de 90 \$ pour son temps.

Emplacement et composition des groupes

LIEU	GROUPE	LANGUE	DATE	HEURE (HNE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Saskatchewan (Regina/Saskatoon)	1	Anglais	2 sept.	19 h-21 h	Parents (enfants de prématernelle à 6e année)	8
Ontario (villes de taille moyenne)	2	Anglais	3 sept.	18 h-20 h	Parents (enfants de 7e à 12e année)	8
Québec (villes de taille moyenne)	3	Français	8 sept.	18 h-20 h	Aînés (55 ans+)	6
Canada atlantique	4	Anglais	9 sept.	17 h-19 h	Population générale	7
Alberta (Calgary/Edmonton)	5	Anglais	10 sept.	20 h-22 h	Aînés (55 ans+)	6
Ontario (grandes villes)	6	Anglais	14 sept.	18 h-20 h	Parents (enfants de 6 ans ou moins), femmes enceintes ou comptant l'être d'ici un an	5
Winnipeg/Saint-Boniface, Québec, Nouveau- Brunswick, Ontario	7	Français	15 sept.	18 h-20 h	Francophones	7
RCN, Winnipeg	8	Anglais	22 sept.	19 h-21 h	Autochtones (Premières nations, Métis, Inuits)	7
Québec (petites villes)	9	Français	24 sept.	18 h-20 h	Population générale	6
СВ.	10	Anglais	24 sept.	20 h-22 h	Population générale	6



(Vancouver et basses-terres continentales)						
GRM	11	Français	28 sept.	18 h-20 h	Bénéficiaires de la PCU	6
RGT	12	Anglais	29 sept.	18 h-20 h	Bénéficiaires de la PCU	8
	80					

Principales constatations

Partie I: Conclusions relatives à la COVID-19

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Invités à faire part de ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu aux nouvelles au sujet du gouvernement du Canada, les participants ont surtout mentionné des informations liées à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et à la COVID-19.

En ce qui concerne la PCU, certains participants étaient au courant de sa migration prochaine vers l'assurance-emploi, et quelques-uns avaient l'impression que les nouveaux programmes se voulaient plus accessibles et profiteraient à des personnes jusqu'à présent non couvertes. La majorité, cependant, n'avait que vaguement entendu parler de l'échéance de la PCU. Quelques participants ont aussi mentionné les répercussions financières du programme et donné leur point de vue sur son impact, tant positif que négatif, sur le budget fédéral.

Au chapitre des nouvelles sur la COVID-19, beaucoup avaient entendu parler des diverses mesures adoptées par le gouvernement du Canada, entre autres la prolongation de la fermeture de la frontière canado-américaine, le financement consacré à la sécurité des écoles, les sommes engagées pour assurer l'accès à des vaccins contre la COVID-19, les messages publicitaires sur la transmission de la COVID-19 et la promotion de l'application Alerte COVID.

Les participants ont eu besoin d'un temps de réflexion plus long lorsqu'on leur a plus précisément demandé s'ils avaient entendu parler de ce que faisait le gouvernement du Canada concernant la pandémie actuelle de COVID-19. En définitive, peu de gens ont pu fournir des détails.

Dépistage de la COVID-19 dans les collectivités (bénéficiaires de la PCU de la GRM, bénéficiaires de la PCU de la RGT)

Les groupes de résidents de la Grande région de Montréal (GRM) et de la Région du Grand Toronto (RGT) ont été invités à dire ce qu'ils avaient entendu au sujet des capacités et des procédures de dépistage de la COVID-19 dans leur ville. Se sont classés en tête des mentions les délais d'attente considérables – aussi bien pour subir les tests que pour en connaître le résultat –, l'augmentation de la demande de dépistage et la mobilisation de personnel hospitalier pour prêter main-forte dans les centres de dépistage de la COVID-19. Les participants ont suggéré plusieurs solutions pour remédier



au manque de capacités en matière de dépistage, y compris l'idée, assez populaire, d'ouvrir davantage d'unités de dépistage mobiles et à l'auto.

La COVID-19 dans l'actualité (parents de grandes villes de la Saskatchewan, parents de villes de taille moyenne de l'Ontario)

Dans deux groupes formés de parents, les participants devaient indiquer ce qu'ils avaient entendu aux actualités au sujet de la COVID-19. La plupart ont mentionné le report possible de la rentrée scolaire en raison de la COVID-19 et le nouveau protocole prévu pour éviter une deuxième vague.

L'application Alerte COVID (parents de villes de taille moyenne de l'Ontario)

Dans le groupe de parents de villes de taille moyenne de l'Ontario, tout le monde ou presque connaissait l'application Alerte COVID lancée par le gouvernement du Canada, et une majorité l'avait téléchargée. Dans les rares cas où l'application n'avait pas été téléchargée, c'était pour deux raisons principales : les participants jugeaient l'application inutile étant donné le faible nombre de cas dans leur région, ou ils craignaient qu'elle ne recueille et conserve des renseignements personnels les concernant.

Situation actuelle entourant la COVID-19 (aînés de villes de taille moyenne du Québec, grandes villes du Canada atlantique, aînés de grandes villes de l'Alberta)

Dans quelques groupes tenus dans les premières semaines de septembre, les participants ont exprimé un fort sentiment d'incertitude, teinté d'appréhension et de stress, lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient de la situation actuelle entourant la COVID-19 au Canada. Leurs réponses ont surtout porté sur le caractère imprévisible de l'évolution des cas au pays.

Certains croyaient que les Canadiens étaient devenus trop complaisants à l'égard du port du masque et du respect de la distanciation physique, alors que d'autres considéraient que le manque d'uniformité des messages sur les protocoles à suivre semait la confusion. Certains trouvaient également que les communications du gouvernement du Canada s'espaçaient, ce qui leur donnait l'impression d'un manque général de coordination et de surveillance.

Tout en reconnaissant que le Canada avait mieux géré la pandémie que d'autres pays, la plupart des participants étaient d'avis que la propagation de la COVID-19 n'était pas encore maîtrisée. Beaucoup s'inquiétaient particulièrement de la trajectoire du virus dans les villes densément peuplées du Canada.



Changements de comportement (parents de grandes villes de la Saskatchewan, parents de villes de taille moyenne de l'Ontario, aînés de villes de taille moyenne du Québec, parents de grandes villes de l'Ontario, parents de grandes villes francophones, Autochtones de Winnipeg et de la RCN, petites villes du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de la PCU de la GRM, bénéficiaires de la PCU de la RGT)

En septembre, les participants ont été nombreux à signaler des changements dans leurs comportements et leurs activités quotidiennes en réaction à la montée du nombre de cas dans leur province ou leur ville, et à prendre davantage de précautions. C'était d'autant plus le cas s'ils se rangeaient dans la catégorie des personnes « à risque » ou si des membres de leur famille avaient des problèmes de santé.

Les participants qui vivaient dans des régions moins touchées, en revanche, ont fait état des comportements opposés. Ils ont indiqué qu'ils élargissaient leur cercle de fréquentations et sortaient plus volontiers dans les magasins et au restaurant. Par ailleurs, certains parents dont les enfants allaient bientôt reprendre l'école ont mentionné qu'ils sortaient davantage avec leurs enfants pour mettre en place une routine plus normale.

Expérience des parents

Interrogés sur leur expérience de parent pendant la pandémie, les participants ont brossé un tableau varié. Certains trouvaient l'expérience épuisante et stressante, en particulier les télétravailleurs. Ceux qui étaient de retour au bureau ont mentionné la difficulté de trouver une garderie. Tous les parents avaient du mal à divertir leurs enfants tout en naviguant les tâches et les pressions du travail.

Malgré les contraintes et les difficultés décrites, certains parents ont dit que les liens avec leurs enfants s'étaient renforcés et approfondis pendant la pandémie. Quelques autres, par contre, ont noté que l'isolement prolongé avait suscité chez leurs enfants de la réserve, de l'anxiété et une surdépendance à leur égard, et ils s'inquiétaient donc de la transition vers l'école et des conséquences psychologiques de tout cela à plus long terme.

Les participantes qui étaient enceintes au moment de la tenue du groupe de discussion ont indiqué que la pandémie avait un impact sur leur expérience en limitant la participation de leur partenaire, en les obligeant à prendre des précautions supplémentaires pour se prémunir contre la COVID-19 et en les privant des fêtes prénatales et autres célébrations. Pour leur part, celles qui prévoyaient avoir un enfant dans un avenir rapproché ont affirmé que la pandémie ne leur avait pas fait changer d'idée.

Expérience des aînés

Invités à dire s'ils se reconnaissaient comme un groupe « vulnérable » parce qu'ils avaient plus de 55 ans, les aînés ont diversement réagi, mais la plupart ne souhaitaient pas faire l'objet d'un traitement à part. Ils estimaient que toute personne ayant des problèmes de santé préexistants devrait recevoir l'aide et l'attention nécessaires.



À la question de savoir comment ils décriraient leur expérience de la pandémie à un jeune dans la vingtaine, certains aînés ont dit qu'ils lui conseilleraient un surcroît de prudence, en insistant sur le fait que les jeunes courent autant de risque que les autres.

Incidence sur le budget et les dépenses des ménages

Pratiquement tous les participants avaient vu leurs habitudes de dépenses changer depuis le début de la pandémie. Certains ont fait état d'une baisse, expliquant qu'ils avaient surveillé de plus près leurs finances personnelles et résolu de couper dans les frais non essentiels. D'autres ont indiqué que leurs dépenses mensuelles avaient grimpé, principalement à cause du coût accru des aliments et de certains articles de maison dont la pénurie avait gonflé le prix. Cette hausse découlait aussi du fait que de nombreux participants avaient souscrit un meilleur forfait Internet afin de faciliter la vie des membres de leur ménage qui devaient désormais travailler ou étudier de la maison. Plusieurs participants ont d'ailleurs signalé une augmentation de leurs frais d'électricité pour cette raison.

Points de vue sur une deuxième vague

Les signes d'une deuxième vague étaient manifestes aux yeux de la plupart des participants. Selon la région, il s'agissait à leurs dires d'une amorce de deuxième vague ou déjà d'une montée en puissance. Les participants attribuaient le phénomène à une série de facteurs comportementaux, notamment un certain laxisme concernant le port du masque, la lassitude face à la pandémie qui perdure et le désir de retrouver famille et amis. Beaucoup croyaient également que le nombre de cas n'avait pas encore atteint son sommet et craignaient que la situation ne s'aggrave durant l'hiver, et peut-être aussi sous l'effet de la grippe saisonnière.

En ce qui concerne l'état de préparation du Canada face à une deuxième vague, les participants étaient partagés. De l'avis de certains, les gouvernements, les organismes et le public étaient mieux préparés maintenant qu'ils avaient franchi les premières phases de la pandémie. D'autres, au contraire, pensaient que les Canadiens s'ajusteraient plus difficilement à une deuxième vague, car ils auraient peut-être moins de craintes quant aux effets du virus ou banaliseraient la situation. Quoi qu'il en soit, plusieurs participants s'attendaient à ce qu'une deuxième vague cause davantage de stress et de problèmes de santé mentale, surtout en cas de nouvel ordre de rester chez soi.

Bien que les participants ne s'entendaient pas sur l'efficacité des confinements généralisés, ils croyaient généralement qu'un resserrement des restrictions était probable. La plupart jugeaient utile de limiter les voyages à l'étranger et de maintenir la fermeture des frontières, et certains s'attendaient à ce que les restaurants et les bars doivent à nouveau fermer. Certains participants souhaitaient que les gouvernements provinciaux prennent des mesures plus fermes : imposition d'amendes aux particuliers et aux entreprises en cas de non-respect des consignes sur le port du masque et l'éloignement physique, application plus uniforme des règles au sein des provinces et entre elles, et mise en quarantaine obligatoire de deux semaines. D'autres recommandaient une application plus ciblée des mesures de ce type, en réponse à des événements précis ou à des « points chauds » considérés comme des sources de transmission.



Impacts de la COVID-19

En ce qui concerne l'avenir, la plupart des participants appréhendaient les conséquences de la COVID-19 pour eux-mêmes, leur famille et les entreprises locales. Ils ont cité parmi leurs sujets de préoccupation la sécurité d'emploi, le taux de chômage et la situation des entreprises et de l'économie en général.

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur le plan de la santé mentale et les effets amplificateurs à craindre lors d'une deuxième vague ont spontanément été soulevés. Il a été question de l'inquiétude constante pour les proches assurant des services essentiels ou dont l'emploi comportait des risques accrus d'exposition au virus. Ou encore, de la détresse psychologique que provoquaient chez certains le bouleversement de leur routine quotidienne et l'absence d'activités sociales et spirituelles dans leur vie.

Soutiens financiers (parents de grandes villes de la Saskatchewan, parents de villes de taille moyenne de l'Ontario, bénéficiaires de la PCU de la GRM, bénéficiaires de la PCU de la RGT)

Opinions sur le passage de la PCU à l'assurance-emploi et aux prestations de relance

Plusieurs groupes se sont livrés à une discussion approfondie qui devait permettre de cerner les opinions des participants sur des aspects précis des soutiens financiers offerts par le gouvernement du Canada. Les participants ont commencé par lire un extrait de l'annonce, faite à la fin du mois d'août 2020, décrivant la transition qui aurait lieu de la PCU à un régime d'assurance-emploi simplifié ou à l'une des trois prestations de relance : la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique.

La plupart des participants ont fait bon accueil à cette approche, indiquant qu'elle serait avantageuse pour un plus grand nombre de personnes qui auparavant n'étaient peut-être pas admissibles à la PCU. En particulier, ils ont salué les options et la couverture supplémentaires offertes aux travailleurs autonomes, aux proches aidants et aux personnes contraintes de prendre un congé de maladie. Le montant des prestations leur paraissait raisonnable et, autre point positif, clairement défini. Certains ont noté que le montant était comparable à celui de la PCU, qu'ils jugeaient acceptable. Par contre, les participants qui touchaient la PCU étaient plus dubitatifs, car ils croyaient que certains bénéficiaires auraient du mal à payer leurs factures mensuelles. Le montant leur semblait notamment insuffisant pour les personnes handicapées ou sans assurance-médicaments.

Malgré quelques inquiétudes au sujet des dépenses publiques fédérales, les participants étaient d'avis que le redémarrage de l'économie atténuerait les pressions financières exercées sur le gouvernement du Canada et le nombre de personnes faisant appel à ces soutiens.

Les participants des groupes tenus en Saskatchewan et en Ontario devaient se prononcer sur les éléments à privilégier durant la transition de la PCU à l'assurance-emploi. La plupart croyaient primordial de veiller à ce qu'il n'y ait aucune période d'attente lors du passage de l'ancien au nouveau système. Selon le consensus, les bénéficiaires de la PCU devaient pouvoir compter sur un soutien



financier fiable et ininterrompu. Quelques participants privilégiaient d'autres considérations – soit s'assurer que les demandeurs admissibles à la PCU ont également accès à l'assurance-emploi ou aux nouvelles prestations, soit tâcher de réduire les montants d'aide versés et le déficit.

Durée de l'assurance-emploi et des prestations de relance

Au chapitre de la durée souhaitable des prestations, les participants ont eu des réponses variées qui témoignaient d'une grande incertitude face à l'avenir et à l'évolution de la situation. Quelques-uns estimaient qu'il fallait les maintenir en place « aussi longtemps que nécessaire », alors que d'autres pensaient qu'elles pourraient prendre fin une fois qu'un vaccin serait disponible ou que les restrictions en matière de distanciation sociale et d'isolement à domicile auraient été levées.

Lorsqu'on a avisé les participants que le régime d'assurance-emploi simplifié et les nouvelles prestations de relance avaient une durée prévue d'un an et ouvraient droit à un minimum de 26 semaines de prestations régulières (à l'exception de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique), ils se sont généralement dits à l'aise avec ce délai. Bon nombre hésitaient cependant à se prononcer et ont suggéré que cette période soit réévaluée ultérieurement à la lumière des circonstances ou modifiée en fonction du secteur d'activité. En définitive, les participants en ont conclu qu'étant donné la fluidité de la situation, il était difficile de déterminer une durée appropriée pour le maintien de ces prestations. Ils se sentaient incapables de prédire avec certitude la vitesse du rebond économique et la situation au printemps 2021.

Inquiétudes au sujet de la transition (bénéficiaires de la PCU de la GRM, bénéficiaires de la PCU de la RGT)

Dans la plupart des cas, la transition vers l'assurance-emploi ne préoccupait pas les bénéficiaires de la PCU, encore que beaucoup d'entre eux aient reconnu ne pas être au courant du processus dans ses détails. Certains ont fait remarquer que la transition semblait assez bien se passer, mais quelques autres ont signalé des questions laissées sans réponse, des retards dans la réception des formulaires et la question des répercussions fiscales pour les bénéficiaires.

Économie (grandes villes du Canada atlantique, aînés de grandes villes de l'Alberta, parents de grandes villes de l'Ontario, parents de grandes villes francophones)

Les participants étaient moyennement au courant des activités de relance économique du gouvernement du Canada, sauf pour quelques-uns qui ont rapidement pu citer des mesures de stimulation comme la PCU, l'aide financière aux étudiants et à d'autres groupes et les subventions salariales destinées aux entreprises.

La discussion a porté sur quatre énoncés décrivant les objectifs possibles de la reprise économique du Canada :

• Les quatre groupes ont accordé leur préférence à l'énoncé *Nous devons reconstruire en mieux*. Ils ont mentionné sa portée générale et son caractère rassembleur ainsi que les notions de renforcement et de rétablissement de l'économie, dans la perspective de son amélioration, qu'il



renfermait. L'idée d'accéder à une position de force et de retrouver une économie revitalisée et améliorée à l'issue de la pandémie trouvait des échos chez maints participants. Seul reproche fait à cet énoncé, il était déjà utilisé dans le contexte de la campagne électorale américaine ainsi qu'au Royaume-Uni.

- Un nombre plus modeste de participants ont choisi la phrase *Nous avons besoin d'un pays plus résilient*. Beaucoup aimaient l'idée d'une économie plus résiliente, qu'ils définissaient comme une économie plus autonome, capable supporter les chocs, y compris une autre pandémie. La résilience évoquait selon eux un mouvement prospectif, alors que « reconstruire en mieux » supposait un regard rétrospectif.
- Quelques participants ont retenu l'énoncé *Nous avons besoin d'une relance verte*, car ils estimaient le moment venu d'investir dans les technologies écologiques et ce type de relance cadrait avec leur attachement à la protection et à la durabilité de l'environnement.
- Les participants ont le plus trouvé à redire à l'énoncé *Nous avons besoin d'un nouveau pacte vert*. L'énoncé leur semblait suggérer un redémarrage complet de l'économie et viser tout spécialement l'économie albertaine. Par ailleurs, le terme anglais « new deal » était associé dans leur esprit à des initiatives américaines, tant contemporaines que datant de la Grande Dépression.

Écoles (parents de grandes villes de la Saskatchewan, parents de villes de taille moyenne de l'Ontario)

Connaissance des plans de rentrée scolaire

Les parents étaient bien renseignés sur les plans de rentrée scolaire applicables dans leur région et sur les initiatives provinciales pertinentes. Les résidents de la Saskatchewan avaient parcouru le Plan de la Saskatchewan pour des écoles sécuritaires et savaient qu'il avait fait l'objet d'une mise à jour pour tenir compte de l'évolution des cas et donner plus de précisions au public. Ceux de l'Ontario savaient que le plan provincial était affiché en ligne et que les parents pouvaient s'inscrire par courriel pour recevoir les dernières nouvelles. Ils trouvaient toutefois préoccupant que les plans varient d'un conseil scolaire à l'autre et frustrant que les informations leur aient été communiquées par bribes.

Les parents des deux groupes étaient au courant du report du début de l'année scolaire, de l'ouverture échelonnée des écoles et de la mise en place d'une série de mesures de distanciation (p. ex., places vides à bord des autobus, annulation des activités de groupe et formation de petites cohortes internes) et de procédures sanitaires (p. ex., protocoles pour le port du masque et postes d'hygiène des mains).

Intentions, difficultés et inquiétudes des parents

Après avoir reçu un complément d'information sur les plans de leur province respective pour la rentrée scolaire, les participants ont été invités à dire s'ils comptaient envoyer leurs enfants à l'école en présentiel. La plupart ont répondu par l'affirmative, invoquant diverses raisons. Certains parents étaient limités dans leur choix par l'absence de cours à distance, alors que d'autres priorisaient davantage la santé mentale et les besoins sociaux de leurs enfants ainsi qu'un milieu d'apprentissage optimal. La



reprise des classes en personne revêtait une importance particulière pour les parents qui travaillaient et qui espéraient ainsi être plus productifs à la maison ou pouvoir retourner au bureau.

Cela dit, il ne faut pas en conclure que les parents étaient rassurés de voir leurs enfants reprendre le chemin de l'école. Leurs motifs d'inquiétude étaient nombreux, par exemple : le fait de dépendre des précautions prises par les autres parents et familles, le risque que les enfants ne suivent pas à la lettre les protocoles de santé et de sécurité, ou l'incapacité perçue des écoles à correctement mettre en œuvre les mesures de distanciation. Certains parents ont confié que la décision de renvoyer leurs enfants à l'école en contexte de pandémie était l'une des plus difficiles qu'ils aient eu à prendre. Ils avaient l'impression qu'ils se sentiraient coupables quoi qu'ils fassent. D'une part, ils ne voulaient pas sciemment mettre leurs enfants en danger et s'inquiétaient du risque accru de contamination et des séquelles possibles du virus à plus long terme. D'autre part, ils craignaient tout autant les effets d'un isolement prolongé sur les comportements de leurs enfants. De nombreux parents redoutaient aussi que leurs enfants soient un vecteur d'infection dans la communauté, et appréhendaient les conséquences possibles pour d'autres membres de la famille comme les grands-parents.

Sécurité des écoles

Invités à suggérer des moyens de rendre les écoles plus sécuritaires, les parents se sont surtout attardés à la réduction de la taille des classes, à l'embauche d'un plus grand nombre d'enseignants et à l'espacement des élèves. De l'avis général, la réduction de la taille des classes serait la mesure la plus utile, mais les parents ont lancé une foule d'autres idées, par exemple les « journées décalées », la tenue de classes dans des espaces peu ou pas utilisés, et les possibilités d'enseignement à l'extérieur. Ils avaient conscience de la double difficulté qu'il y aurait à accroître le nombre d'enseignants et à trouver de nouveaux locaux si la taille des classes était réduite.

La plupart des parents avaient entendu parler de l'annonce du gouvernement du Canada concernant l'amélioration de la sécurité dans les écoles, sans toutefois se rappeler les détails. Ils avaient généralement compris qu'il s'agissait d'un apport de financement aux provinces, une contribution jugée utile, mais estimaient qu'une fois l'enveloppe de 2 milliards de dollars répartie, le montant restant serait insuffisant. Lorsqu'on a demandé aux participants ce que le gouvernement du Canada pouvait faire d'autre à cet égard, quelques suggestions ont été mises de l'avant : la prestation de services de dépistage rapide, l'offre d'incitatifs pour l'enseignement à la maison, et peut-être le plafonnement du nombre d'élèves par classe.

Partie II: Autres enjeux



Évaluation de concepts sur la grippe saisonnière (aînés de villes de taille moyenne du Québec, grandes villes du Canada atlantique, aînés de grandes villes de l'Alberta, parents de grandes villes de l'Ontario, parents de grandes villes francophones)

Dans les cinq groupes, on a présenté aux participants deux concepts composés chacun d'une série de trois images de bannières que le gouvernement du Canada est en train de développer pour une éventuelle campagne publicitaire sur la vaccination saisonnière.

Les participants ont accueilli différemment les concepts et aucun consensus n'a été dégagé quant à savoir lequel des deux serait le plus efficace pour encourager la population canadienne à se faire vacciner contre la grippe. Dans l'ensemble, les participants trouvaient que le public cible était évident et que le message principal était clair – se faire vacciner contre la grippe. Toutefois, les commentaires des participants laissaient entendre que l'efficacité respective de chaque concept pour les motiver à se faire vacciner variait d'un groupe à l'autre et au sein de chaque groupe.

Les réactions au concept numéro 1, « Cette année », ont été mitigées ou négatives. De façon générale, le ton du concept numéro 1 était considéré comme plus affirmatif et coercitif et il a induit une certaine culpabilité chez les participants qui ne s'étaient pas encore fait vacciner contre la grippe. Les participants ont exprimé des réserves à propos de la question posée dans la première image – « On s'est fait vacciner contre la grippe cette année. Et vous ? » – qu'ils estimaient trop directive et insistante. Certains la jugeaient contraignante et susceptible de créer un clivage – en favorisant une dynamique du « nous contre eux » (c.-à-d. ceux qui se sont fait vacciner et les autres). Par ailleurs, les participants ont bien accueilli l'idée de protéger sa famille ou encore de limiter les risques de complications de grippe (les messages des deuxième et troisième images), qui renforçaient toutes deux l'importance du vaccin contre la grippe dans le contexte actuel de COVID-19. Concernant le fait que les gens portent des masques dans les concepts, les participants se rangeaient dans deux clans. Certains trouvaient cela pertinent, car ça renforçait l'importance de se faire vacciner contre la grippe, mais d'autres pensaient que les masques prêtaient à confusion, étant donné que les personnes habitent probablement à la même adresse et n'ont pas à en porter un quand elles sont ensemble.

En revanche, de nombreux participants étaient d'avis que le ton et l'approche du concept numéro 2 étaient plus orientés vers l'avenir et engageants, et servaient à rappeler qu'il fallait penser à se faire vacciner, par exemple en prenant un rendez-vous. Les opinions sur ce concept ont été dans l'ensemble plus favorables. Les participants ont aimé l'aspect de planification qui leur rappelait poliment d'accorder la priorité à la vaccination contre la grippe. Ils trouvaient qu'une telle planification témoignait avant tout d'un engagement à se faire vacciner et que l'utilisation du verbe « planifiez » encourageait la population à prendre des mesures particulières. Selon eux, la mention de la grippe dans les trois images renforçait la clarté du message.

En général, la simplicité de ces concepts et leur style minimaliste, à commencer par le texte, le contraste des couleurs et les images réconfortantes qu'ils emploient, ont trouvé un écho favorable chez les participants.

Un exemple de message qui pourrait accompagner les concepts – *Cet automne, protégeons notre* communauté, notre système de santé et nous-mêmes contre la grippe Gardons tout le monde en santé –



a été bien accueilli. Les participants le trouvaient motivant, direct et au service des concepts, car il évoquait un sentiment d'inclusion et d'appartenance à la collectivité.

Évaluation de concepts sur la vaccination des enfants (parents de grandes villes de l'Ontario, parents de grandes villes francophones)

On a montré à deux groupes de parents deux vidéos de courte durée qui pourraient faire partie d'une éventuelle campagne publicitaire sur la vaccination des enfants. Les vidéos ont toutes deux suscité des réactions positives chez les participants, qui les trouvaient claires, directes, conviviales, pertinentes et rassurantes. Tous s'entendaient pour dire que l'objectif premier des publicités était de rappeler aux parents de se protéger et de protéger leur famille en faisant vacciner leurs enfants et en s'assurant que leurs vaccins sont à jour. Selon eux, un message secondaire sur l'innocuité générale des vaccins était sous-entendu dans les courtes séquences sur les mesures de sécurité prises par les parents pour protéger leurs enfants (enfant portant un casque à trottinette, prenant place dans un siège de sécurité ou tenant la main d'un parent pour traverser la rue à un passage pour piétons). Tous ces scénarios étaient considérés comme pertinents, surtout ceux qui mettaient en scène des enfants à différents stades (nouveau-né, nourrisson et tout-petit), car ils renforçaient la nature périodique de l'administration des vaccins prévus au calendrier de vaccination.

Les participants estimaient que le message et le ton des deux vidéos étaient sensiblement les mêmes. Ils ont toutefois manifesté une légère préférence pour la version 1 de la vidéo, la jugeant plus inclusive que la version 2, parce qu'elle mettait en scène une mère et un père et soulignait ce faisant l'implication des deux parents. En ce qui concerne la version 2 de la vidéo, les critiques portaient surtout sur le caractère ambigu de la première séquence dû au fait qu'on ne voyait pas le visage du parent ou que son sexe n'était pas clair.

De nombreux participants ont mentionné qu'en raison du message véhiculé et du ton employé, les publicités capteraient leur attention et plusieurs ont dit qu'ils partageraient probablement la vidéo avec d'autres nouveaux parents et des amis et membres de la famille qui attendent un enfant. Après avoir visionné la publicité, de nombreux parents entendaient vérifier si la vaccination de leurs enfants est à jour, parler à un professionnel de la santé ou se renseigner davantage sur le programme de vaccination.

Lorsqu'on leur a fait remarquer que dans la séquence de vaccination des deux publicités ni la mère ni l'infirmière ne portaient de masque, les participants ont eu des réactions positives et négatives, mais cela n'a pas influé outre mesure sur leur perception quant à l'efficacité de chacun des concepts. Certains pensaient que les actrices devaient porter un masque, surtout si la publicité était présentée pendant la pandémie. Ils craignaient que cela porte à confusion à un moment où les responsables de la santé publique martelaient l'importance du port du masque. En revanche, d'autres participants trouvaient que cela faisait du bien de voir une publicité dans laquelle personne ne porte un masque. D'après eux, puisque l'accent était mis sur la grippe, les masques n'étaient pas essentiels dans ce message.



Opioïdes (parents de grandes villes de la Saskatchewan)

En Saskatchewan, de nombreux participants avaient entendu parler des opioïdes dans les dernières semaines, que ce soit dans l'actualité ou par des relations personnelles. Certains avaient vu des reportages faisant mention que le nombre de décès attribuables aux opioïdes en Colombie-Britannique était plus élevé que le nombre de décès liés à la COVID-19. Plusieurs avaient le sentiment que la crise des opioïdes était un problème national qui prenait de plus en plus d'ampleur. De façon générale, les participants ont parlé d'une épidémie, en raison de l'utilisation accrue du fentanyl et des surdoses qui en découlent. Selon eux, la pandémie n'a fait qu'aggraver le problème.

Plusieurs causes possibles ont été évoquées pour expliquer la crise des opioïdes, dont certaines liées à la COVID-19. De nombreux participants avaient l'impression que la pandémie avait aggravé les problèmes sous-jacents de santé mentale et de violence conjugale, entraînant une plus forte dépendance aux opioïdes et rendant plus difficile l'accès aux services de soutien et de réhabilitation. Certains ont exprimé leurs craintes à l'idée que d'autres substances illicites soient de plus en plus souvent mélangées au fentanyl à l'insu des consommateurs ou sans leur consentement.

Les participants se sont entendus sur les moyens que le gouvernement du Canada pourrait prendre pour atténuer la crise. Ils ont mis de l'avant plusieurs mesures, dont l'augmentation des ressources en santé mentale, un plus grand nombre de centres d'injection et plus d'éducation sur la toxicomanie et la santé mentale. Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient de l'idée de décriminaliser la possession de drogues illicites, plusieurs ont réagi favorablement à cette approche axée sur la réhabilitation et l'accès aux ressources en santé mentale et aux services d'aide. Plusieurs ont fait valoir que l'incarcération ne faisait que perpétuer le cycle de la dépendance.

Assurance-médicaments (aînés de villes de taille moyenne du Québec, grandes villes du Canada atlantique, aînés de grandes villes de l'Alberta)

Connaissance et perception relative à l'importance

Beaucoup de participants connaissaient le terme « assurance-médicaments » et l'associaient aux soins de santé subventionnés, plus précisément au fait de permettre l'accès à des médicaments sur ordonnance plus abordables. Cependant, seuls quelques participants étaient au courant des projets du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'assurance-médicaments, mais ne se souvenaient pas de détails précis ou ont avancé que le régime ciblait certains groupes comme les familles, les ménages à faible revenu et les aînés.

Après avoir reçu des renseignements supplémentaires sur le régime national d'assurance-médicaments que le gouvernement du Canada compte mettre en œuvre, la plupart des participants estimaient qu'il constituait une priorité importante par rapport aux autres objectifs prioritaires en matière de soins de santé. Les aînés du Québec abondaient moins dans ce sens. De façon générale, la diminution du coût des médicaments et une couverture élargie étaient considérées comme les principaux avantages de ce régime. Quelques personnes s'interrogeaient cependant sur la structure du régime et la manière dont il serait administré.



Malgré la pandémie mondiale actuelle, les participants convenaient que la COVID-19 n'était pas un facteur important pour déterminer si le Canada doit mettre en place un régime national d'assurance-médicaments et qu'il doit fait partie des grandes priorités en tout temps. Lorsqu'on leur a posé d'autres questions à propos des répercussions de la COVID-19 sur les populations vulnérables, y compris les personnes âgées à faible revenu, certains ne voyaient pas en quoi l'assurance-médicaments aiderait ces groupes. D'autres participants estimaient quant à eux que les aînés sont nombreux à bénéficier d'une couverture suffisante ou que les « inconnues » que comporte la COVID-19 donnent à croire que l'incidence de l'assurance-médicaments serait minime.

Les participants devaient également examiner l'assurance-médicaments dans un contexte de diminution des hospitalisations. Par exemple, en favorisant un meilleur accès à des médicaments abordables à la population, moins de gens pourraient avoir besoin d'être hospitalisés pour se faire soigner, ce qui permettrait aux hôpitaux de faire face à d'autres enjeux comme les pandémies. De manière générale, la plupart des participants étaient d'accord avec cette idée et semblaient préférer une approche axée sur la prévention plutôt que sur les soins.

À quoi ressemblerait le régime d'assurance-médicaments

Approche universelle ou filet de sécurité

Presque tous les participants privilégiaient un régime national d'assurance-médicaments répondant à une approche universelle à un régime de type « filet de sécurité », qui ne couvrirait les Canadiens que dans les cas où le coût des médicaments dépasserait un certain pourcentage de leur revenu. Selon eux, un régime universel serait mis en œuvre à l'échelle du pays, exhaustif, socialement responsable, juste et équitable et n'exclurait personne. Les participants croyaient fermement qu'une approche en fonction du revenu, comme un régime de type « filet de sécurité », serait difficile à administrer et risquait d'être injuste, compte tenu des différences relatives au coût de la vie au Canada et à la situation personnelle.

Régime universel ou servant à « combler les lacunes »

Les participants ont été interrogés à propos des avantages d'un régime universel (dans le cadre duquel tous les Canadiens sont assujettis au même régime) par rapport à un régime servant à « combler les lacunes » (en vertu duquel les gens peuvent tout de même utiliser les régimes publics et privés actuels, mais qui est conçu pour permettre que tous soient couverts, y compris ceux qui n'ont actuellement pas d'assurance-médicaments). Même si certains privilégiaient une approche universelle pour des raisons d'équité, d'uniformité et d'égalité de traitement pour tous les Canadiens, plusieurs ont exprimé des préoccupations concernant le fait que l'ensemble des Canadiens aurait à contribuer au régime, peu importe s'ils l'utilisent ou y ont accès.

Quand on leur a demandé de dire quelle approche est la plus équitable, les participants étaient divisés en deux camps. Quelques-uns avaient un penchant pour l'approche universelle, qui garantirait à tous l'accès aux mêmes médicaments sur ordonnance, tandis que de rares participants préféraient un régime qui sert à combler les lacunes. Selon ces derniers, cette approche serait plus facile à administrer, moins coûteuse et tiendrait compte des personnes qui bénéficient d'avantages offerts par leur employeur.



Médicaments couverts

Invités à examiner les différentes approches qui pourraient servir à déterminer quels médicaments seraient couverts par le régime, les participants ont eu de la difficulté à arrêter leur choix, faute de renseignements supplémentaires sur la nature et le coût des médicaments les plus couramment prescrits et l'incidence et le coût financier de chacune des approches présentées. Une grande diversité de points de vue a été exprimée par les participants. Certains croyaient que tous les médicaments devraient être couverts par le régime, tandis que d'autres préféraient une couverture limitée aux médicaments nécessaires pour la survie. Tous convenaient cependant que la liste de médicaments couverts devrait être identique pour toutes les provinces.

Durant cette discussion, on a également demandé aux participants si les médicaments spécialisés très coûteux utilisés pour traiter des maladies rares devaient être couverts. La plupart estimaient que oui, afin d'améliorer la qualité de vie des patients et qui sait, les guérir.

À la question visant à savoir qui paiera pour le régime national d'assurance-médicaments, bon nombre de participants préféraient une approche en vertu de laquelle les Canadiens paieraient une partie des coûts du régime d'assurance-médicaments, soit sous la forme d'une prime annuelle ou de petits montants (p. ex. des frais d'ordonnance pour un médicament). De plus, certains participants étaient favorables à l'idée que les employeurs déboursent un montant pour le régime d'assurance-médicaments, surtout si un régime universel était adopté. Ils pourraient ainsi éliminer ou réduire le volet assurance-médicaments offert au titre de leur régime d'avantages sociaux.

La majorité des participants étaient à l'aise avec l'utilisation du terme « assurance-médicaments » pour décrire ce régime, car ils le trouvaient clair et explicite. D'autres trouvaient cependant que cela sonnait trop comme une approche américaine. De l'avis de la plupart des participants, l'assurance-médicaments est une bonne idée et la mise en place d'un régime universel en la matière aurait des effets positifs sur la santé, qui se traduiraient par une diminution globale des coûts du système de santé au Canada.

Questions autochtones (Autochtones de Winnipeg et de la RCN)

Le gouvernement du Canada et les questions autochtones

Les participants d'origine autochtones étaient d'avis que la priorité essentielle du gouvernement du Canada devrait être de répondre aux besoins humains fondamentaux des peuples autochtones, notamment en s'assurant qu'il y ait de l'eau propre et potable dans les réserves, mais également de la nourriture et des logements. Parmi les autres enjeux importants mentionnés, notons la revitalisation culturelle, la redécouverte de la langue, le développement et la souveraineté économiques.

Quelques participants ont dit souhaiter que le gouvernement fédéral fasse preuve d'un plus grand leadership dans les dossiers concernant les Autochtones en général, et tienne compte de la perspective des peuples autochtones. Bon nombre d'entre eux ont suggéré que le gouvernement du Canada concentre ses efforts sur les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, et



mette des mesures en place qui tiennent compte des conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

La pêche en Nouvelle-Écosse

Interrogés à ce sujet, les participants étaient généralement au courant des différends qui opposent les pêcheurs autochtones et les pêcheurs non autochtones en Nouvelle-Écosse. Ils s'entendaient pour dire que les pêcheurs autochtones n'étaient pas traités de façon équitable. La plupart avaient l'impression qu'il s'agissait d'un enjeu important sur lequel le gouvernement du Canada devait se pencher pour éviter une escalade.

La DNUDPA (Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones)

Tous les participants connaissaient la DNUDPA ou à tout le moins, en avaient entendu parler. Toutefois, peu d'entre eux en connaissaient les détails.

Après leur avoir fourni des renseignements supplémentaires, nous avons demandé aux participants quels étaient les changements auxquels ils s'attendaient si le Canada mettait en œuvre intégralement la DNUDPA. La plupart étaient d'avis que l'adoption de la Déclaration se traduirait par une expression plus nette et plus fréquente du point de vue des Autochtones dans les discussions, les propositions de politiques et les décisions du gouvernement. Plus particulièrement, les participants avaient le sentiment qu'on focaliserait davantage sur la pérennité et notamment, le secteur des ressources. Certains s'attendaient également à ce que les points de vue des Autochtones soient entendus dans le système d'éducation. Ils ont discuté de la nécessité de modifier le curriculum et de leurs attentes; selon eux, si la DNUDPA était mise en œuvre intégralement, une plus grande proportion de la population comprendrait mieux la place et la contribution des peuples autochtones au Canada.

Le racisme

Lorsque nous leur avons demandé de définir ce qu'était le racisme systémique, la plupart des participants ont expliqué qu'il se traduisait par des comportements implicites, inconscients ou tacites qui avaient lieu et qui se manifestaient dans pratiquement tous les aspects du quotidien, au sein des divers organismes et services avec lesquels les Autochtones interagissent. De nombreux participants étaient d'avis que le racisme est un phénomène courant au Canada et qu'il fait partie intégrante de l'éducation et de l'instruction des Canadiens.

La vaste majorité des participants a convenu que le racisme systémique existe bel et bien au Canada. Selon eux, il débute dans le système d'éducation, qui dresse un portrait inexact de l'histoire et des droits des peuples autochtones. Ces fausses croyances persistent jusqu'à l'âge adulte. La *Loi sur les Indiens* a été au centre des discussions. Selon certains, la façon dont elle est présentée crée une fausse impression selon laquelle les peuples autochtones reçoivent « gratuitement » de nombreux services auxquels d'autres Canadiens n'ont pas droit, créant ainsi une dynamique d'affrontement.

Au-delà du système d'éducation, les participants avaient l'impression que le racisme systémique est présent dans d'autres institutions et systèmes canadiens, notamment dans le secteur de la santé, les corps policiers et d'autres systèmes civils et démocratiques. Parmi les suggestions visant à modifier les



institutions existantes pour réduire le racisme systémique, plusieurs ont proposé un engagement plus ferme d'enrichir la perspective des travailleurs de première ligne des forces de l'ordre et d'accroître la diversité dans ces milieux de travail. Les participants ont souligné qu'en augmentant le nombre d'Autochtones au sein des corps policiers et du système de justice, on obtiendrait une perspective équilibrée et une meilleure compréhension.

L'eau potable

Quelques participants étaient au courant des efforts déployés par le gouvernement du Canada pour lever les avis sur l'eau potable à long terme dans les réserves. L'infographie de Services aux Autochtones Canada sur les progrès concernant la levée des avis sur la qualité de l'eau potable à long terme touchant des systèmes publics dans les réserves (voir l'annexe C) a suscité des réactions positives. Les participants ont qualifié ces progrès d'encourageants, bien que certains ont évoqué des obstacles, y compris une pénurie de techniciens formés dans les réserves, des délais attribuables aux litiges entre certaines communautés des Premières Nations et le gouvernement fédéral, et des différends qui opposent les entités commerciales.

Lorsque nous leur avons demandé d'évaluer les progrès réalisés par le gouvernement du Canada dans ce dossier et ce qu'il pourrait faire de plus, les participants ont mentionné les revendications territoriales et la nécessité de retourner les terres (et l'accès à l'eau propre) aux communautés autochtones. Ils ont insisté sur l'importance pour les deux parties – le gouvernement fédéral et les chefs des réserves – de faire de cet enjeu une priorité, d'agir plus rapidement et d'assurer un contrôle adéquat des fonds destinés à améliorer l'infrastructure.

Discours du Trône (petites villes du Québec, basses-terres continentales de la C.-B., bénéficiaires de la PCU de la GRM, bénéficiaires de la PCU de la RGT)

Le rappel du discours du Trône

Dans tous les groupes, les participants étaient peu nombreux à se rappeler le discours du Trône présenté le 23 septembre 2020. Bien que peu d'entre eux connaissaient les détails, ils avaient entendu parler de quelques mesures liées à la COVID-19, comme la transition de la PCU vers l'assurance-emploi, la bonification des congés de maladie et des prestations aux aidants naturels, et les partenariats du gouvernement fédéral avec des entreprises pharmaceutiques pour le développement de vaccins contre la COVID-19.

Les piliers du gouvernement du Canada

Les quatre piliers du discours du Trône présentés aux participants ont été perçus comme étant appropriés, voire même complémentaires et chevauchant des secteurs d'intervention privilégiée du gouvernement du Canada. Le dernier pilier – Soutenir les gens et les entreprises aussi longtemps que la crise durera, en prenant les mesures qui s'imposeront – a été considéré comme le plus important pour les participants sur le plan personnel, le plus opportun, le plus pertinent et le plus concret des quatre piliers. En comparaison, certains avaient l'impression que les deux premiers piliers – Rebâtir en mieux



afin de créer un Canada plus fort et plus résilient et Lutter contre la pandémie et sauver des vies ressemblaient trop à des slogans marketing ou des éléments d'une campagne publicitaire. Quelques participants avaient le sentiment que le troisième pilier – Être fidèles à qui nous sommes en tant que Canadiens, faire des progrès sur le plan de l'égalité des sexes, œuvrer à la réconciliation et lutter contre la discrimination – était important, mais qu'on devrait en faire un objectif permanent plutôt que de lui accorder une attention spéciale pour quelque temps seulement.

Les priorités du gouvernement du Canada (petites villes du Québec, basses-terres continentales de la C.-B.)

Après leur avoir présenté les douze priorités du gouvernement du Canada énoncées dans le discours du Trône, nous avons demandé aux participants d'en choisir jusqu'à trois qui étaient importants pour eux. De tous les énoncés présentés, les cinq suivants se sont démarqués :

- Créer un régime national universel d'assurance-médicaments
- S'assurer d'avoir des options permettant d'offrir des tests de dépistage de la COVID-19 plus rapides
- Collaborer avec les provinces et les territoires en vue d'établir de nouvelles normes nationales pour les soins de longue durée
- Créer un million d'emplois
- Investir dans la formation des travailleurs

Sur le plan de la santé, les participants ont mentionné un meilleur accès aux services de soins de santé, des tests de dépistage rapide à la COVID-19 et l'importance de résoudre les questions liées aux soins de longue durée au Canada.

Les participants ont également discuté de la santé économique du Canada, notamment du maintien des emplois existants et de la création de nouveaux emplois, de la formation, en particulier pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Ils ont également souligné que certaines industries avaient été plus durement touchées que d'autres par la pandémie.

La plupart ont hésité à mettre de côté des priorités qui ne devraient pas être mises en œuvre par le gouvernement du Canada, sous prétexte que toutes les mesures proposées méritaient qu'on s'y attarde, que ce soit maintenant ou à l'avenir. Certains ont toutefois exprimé des inquiétudes à l'idée qu'on permette aux municipalités de restreindre davantage ou de bannir les armes de poing et de renforcer les mesures visant à contrôler la circulation d'armes de poing illégales au Canada.

De façon générale, les participants ont conclu que le gouvernement fédéral semblait avancer dans la bonne direction et ont bien réagi au discours du Trône. Lorsque nous leur avons demandé si le gouvernement avait raté d'importantes occasions ou s'il devrait concentrer ses efforts ailleurs, les participants ont fait quelques suggestions, sauf sur ce qui suit :

- Accorder une plus grande attention aux guestions autochtones
- Trouver des solutions à l'itinérance et aux problèmes de logement
- Ajouter les soins dentaires aux régimes de soins de santé universels



- Mettre l'accent sur l'avenir et aux projets à long terme qui ne sont pas nécessairement populaires ou opportuns sur le plan politique, mais qui sont nécessaires
- Communiquer les mesures mises en œuvre par le gouvernement fédéral de jour en jour et de mois en mois

Le déficit budgétaire du gouvernement du Canada (bénéficiaires de la PCU de la GRM, bénéficiaires de la PCU de la RGT)

Interrogés à savoir s'ils avaient entendu quoi que ce soit au sujet du déficit budgétaire prévu par le gouvernement du Canada, la plupart des participants ont répondu par la négative. Ceux qui en avaient entendu parler ou qui prévoyaient un déficit important étaient inquiets à l'idée qu'il faille éventuellement rembourser la dette; ils avaient toutefois le sentiment que les dépenses étaient nécessaires à l'heure actuelle.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY Date d'octroi du contrat : le 27 juin 2019

Valeur du contrat : 808 684,50 \$